

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 août 2020
Séance ordinaire n° 8/2020

Présents : JENESTE Alain, DEPLACE Chantal, BAJARD Marie-Noëlle, DUMAS Mickaël, DUFOUR Gilles, AUNOS Daniel, FRISOT Carole, MATICHARD Frank, BOURLIERE Claudine, AUGIER Romain, CORRE Laurent, MARQUET François, GALEWICZ Anne

Excusés : ARANEO Christine donne pouvoir à DEPLACE Chantal, BACHELET Carole donne pouvoir à GALEWICZ Anne

Secrétaire de séance : FRISOT Carole

Date de la convocation : 4 août 2020

BATIMENTS

1- Réhabilitation Guillermier

M. Jeneste informe les conseillers qu'une cuve fioul enterrée se trouve dans le passage qui mène au local SDF. Celle-ci n'est plus utilisée. Elle ferait entre 12 et 15m³.

Il présente les devis de 3 entreprises contactées afin d'établir une proposition pour la dépollution et neutralisation de la cuve fioul.

- MORIN FIOUL - ST Nizier sous Charlieu – 3 178 € HT
- SUEZ RV OSIS – Roanne – 3 701.05 € HT
- Acticuves – Varennes sur Allier – 2 650.50 € HT

A l'unanimité le conseil municipal accepte l'offre d'Acticuves à 2 650.50 € HT

2- Restaurant:

Le store banne sur la cour intérieure est en très mauvais état.

Deux propositions commerciales pour store banne de 4.76m avec 3m d'avancée, électrique, pose comprise:

- Monsieur Store : 2 401.80 € HT
- La boutique du store : 2 761.24 € HT

A l'unanimité le conseil municipal accepte l'offre de Monsieur Store à 2 401.80€ HT

3- Ancien dépôt : réfection du mur

M. Dumas et la commission bâtiment se sont rendus sur place pour faire un état des travaux.

Ils se poursuivront ainsi :

Du côté Mercier, côté avec jambe de force : le mur partira à 2m de haut pour finir à 1m25. La largeur restera identique. Le mur sera réalisé avec des couvertines en béton.

Le mur qui descend le long du jardin sera de 1m50 de haut.

Le crépi sera identique à celui de la ruine Picard.

Mme BACHELET Carole ne prend pas part au vote.

Le conseil accepte à l'unanimité la poursuite des travaux selon ces indications.

4- Droit de préemption : parcelle A 1354

Le conseil ne souhaite pas exercer son droit de préemption.

QUESTIONS DIVERSES

5- Voirie 2020

Visite de M. Tinet société Eiffage pour complément de travaux le 17 août.

M. Chenevard du SIEL est venu ce jour pour dresser un état des prises électriques de branchement des guirlandes de Noël. Il fera un chiffrage du total des pièces, sachant qu'elles ne seront peut-être pas toutes à changer.

Le coffret forain sera déplacé suite à la destruction des toilettes publiques. M. Chenevard effectue un chiffrage pour le déplacement du coffret.

M. Jeneste pense profiter de l'ouverture de tranchées pour déposer des gaines qui pourront servir à l'installation d'une borne électrique.

6- Résidence Marguerite

Mme Bourlière signale que les personnes de la Résidence se plaignent du soleil. Elles se protègent par des parasols mais peu pratique. A étudier...

Séance levée à 21h15